

SCHWEIZR. POLIT. DEPART.

14. DEZ. 1903

Rome, le 12 Décembre 1903.

Adresse: LEGAZIONE DI SVIZZERA, 48, Via Firenze

XVIII. 2.

Monsieur le Président,

J'ai eu aujourd'hui une audience du Roi. Il m'a de suite parlé du Simplon en se réjouissant de la décision du Conseil des Etats et en se montrant tout confiant en celle du Conseil National, et eut des expressions très flatteuses pour notre pays. Il a passé ensuite à d'autres sujets.

Mr. Tittoni, qui recevait aujourd'hui le Corps diplomatique, me reçut très cordialement et me parla aussi de suite du Simplon en exprimant de même sa confiance dans la décision du Conseil National en faveur de la Convention du 16 Mai. Il ajouta: Veuillez dire à votre Gouvernement que nous sommes animés des meilleurs sentiments vis-à-vis de la Suisse que nous aimons cordialement et que nous estimons hautement. Nous ne rendons nullement votre Gouvernement responsable du langage de la presse suisse qui nous a peints comme le méchant voisin, mais je vous avoue que je ne comprends pas la raison pour laquelle on veut nous attribuer ce vilain rôle. Au nom de notre ancienne amitié personnelle, je vous prie de me parler sans réticence et de m'expliquer les craintes manifestées en Suisse à propos de cette convention du Simplon et spécialement

Au Département Politique Suisse,

BERNE.

Dodis





de cette délégation internationale à laquelle nous attribuons un caractère académique et d'utilité commerciale. Nous étions bien loin d'y donner une importance politique quelconque. Je n'ai pas hésité à expliquer avec toute franchise à Mr. Tittoni les raisons des manifestations de la presse et de l'opinion publique suisses à l'égard du Gouvernement italien. Les exagérations et l'ignorance de la presse ont été assez stigmatisées dans le discours de Monsieur le Conseiller fédéral Zemp au Conseil des Etats. Quant à l'opinion publique suisse, elle n'a pas encore oublié que le Gouvernement Italien n'a pas observé la clause de l'arbitrage contenue dans le traité de commerce qui vient d'être dénoncé, lors de la question du paiement des droits de douane en or; et au sujet du Simplon, après la note de Mr. Visconti-Venosta, on s'attendait à ce que le Gouvernement se serait contenté de régler les modalités du transfert de la concession à la Confédération, sans soulever de nouvelles questions comme celle concernant l'exploitation du tronçon Iselle-Domodossola etc.

Mr. Tittoni observa que les états-majors soulèvent toujours dans tous les pays des entraves et me cita la solution des difficultés soulevées par les états-majors italien et français au sujet de la ligne Cuneo-Nizza par Messieurs Morin et Delcassé lors du voyage du Roi à Paris. Mr. Tittoni termina par dire qu'il avait confiance que par de franches explications de part et d'autre on aplanirait



*Sigismond de Ligne*  
*Comte de Hatzfeld*

*Monsieur le* 12 Décembre 1903

toujours toute difficulté entre nos deux pays, faits pour s'entendre  
et pour s'unir dans des œuvres de progrès.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les nouvelles  
assurances de ma très haute considération.

*J. B. Pioda*